



MARCELLAZ en Faucigny



Les Villas Caroline



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3
UNE ANNÉE À MARCELLAZ	4
VIE MUNICIPALE : LE MOT DES COMMISSIONS	6
INTERCOMMUNALITÉ : DES NOUVELLES DE LA CC4R	11
VIE ASSOCIATIVE	13
VIE ÉCONOMIQUE : COMMERCES ET ARTISANS DE MARCELLAZ	23
INFORMATIONS PRATIQUES	26
COORDONNÉES UTILES	28
AGENDA DES MANIFESTATIONS	30
LE CARNET 2014 DE L'ÉTAT CIVIL	31



Éditeur de la publication :

COMMUNE DE MARCELLAZ – collectivité locale
Siège : Mairie de (74250) MARCELLAZ – Maire en exercice : Bernard CHAPUIS

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :

M. Bernard CHAPUIS, Maire de MARCELLAZ

Conception et rédaction :

Commission municipale « Information – Communication »
Services municipaux

Crédit photos :

Commune de MARCELLAZ
Associations (pour leurs articles)

Imprimeur :

Imprimerie UBERTI-JOURDAN – 144, avenue du Mont-Blanc 74130 BONNEVILLE



Dépôt légal – 3^{ème} trimestre 2015 – Dispensé ISSN

Tous droits réservés – Commune de MARCELLAZ

Le Mot du Maire



A l'heure où vous recevrez ce bulletin, l'année 2015 sera déjà bien entamée, car le temps manque souvent aux multiples rédacteurs.

D'abord les photos des principales manifestations annuelles, qui traduisent les activités des associations.

Les commissions municipales ne sont pas en reste : elles évoquent les travaux en cours , ainsi que ceux envisagés à court terme.

Le mandat municipal continue, et mon propos portera principalement sur l'avancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme), notamment avec sa révision n°2 , dont on espère voir le « bout du tunnel » à l'automne, soit après plus de 3 ans d'études et de modifications.

Les dernières réunions de 2015 ont été décisives, avec les services préfectoraux (Direction Départementale de Territoires, Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, ...).

Elles ont abouti à une amputation d'environ 9 hectares de terrains classés AU, pour les classer en A agricole, car les surfaces constructibles s'avéraient encore trop importantes aux yeux de l'Administration. Les dernières formalités se terminent, et le Conseil Municipal aura prochainement une décision à prendre à l'automne.

Quant à l'urbanisme, la construction sur notre commune connaît un calme relatif par rapport aux 3 années précédentes .Quelques maisons individuelles sont encore construites ;

Par contre, les petits bâtiments collectifs n'ont pas fait augmenter la population scolaire comme nous l'avions escompté : ainsi les 32 logements locatifs T2 et T3 du Clos Montfort n'ont apporté aucune inscription nouvelle à l'école ; il en est de même pour les 16 logements T3 et T4 des Villas Caroline, route de Peillonex. La situation est identique pour les 7 logements de la ferme de Fernand, située au carrefour de La Verne.

Cela se traduit par la suppression d'un poste d'enseignant pour la rentrée de septembre 2015. Il reste 4 cours en classes élémentaires, comptant 40 enfants pour 2 enseignants.

Malgré tout, le fonctionnement de la cantine municipale a trouvé son régime de croisière et le fournisseur des repas a été conservé.

En feuilletant les pages de ce bulletin, vous trouverez des informations sur les comptes de la Commune, ainsi que sur l'évolution de l'intercommunalité , la CR4R (Communauté de Communes des 4 Rivières).

Je ne voudrais pas conclure ces propos sans remercier la commission « information » , toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin, notamment la Secrétaire de mairie, Madame Catherine Bourgeaux, qui travaille avec nous depuis 1 an.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne lecture.

Bernard CHAPUIS
Maire de MARCELLAZ

Une Année à Marcellaz

Avril 2014



Changement de secrétaire

21 Septembre 2014



Fête d'Automne



30 Novembre 2014 ~ Repas des Anciens

Cérémonie des Vœux 2015

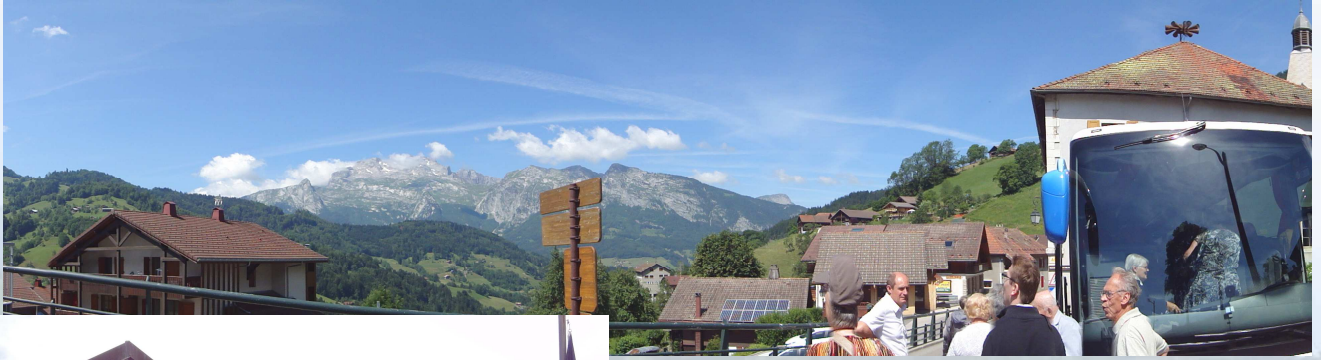


Janvier 2015



Les Tamalous tirent les Rois

Junin 2015



Sortie des Tamalons dans les Aravis



Visite de M. le Sous-Préfet



Kermesse de l'École



4 juillet 2015 » Tournoi de foot et pétanque «

2014
∞
2015

Réfection de voirie et travaux sur les réseaux souterrains



Les membres de la commission chargée de la voirie ont parcouru les différentes routes communales afin de faire l'inventaire des tronçons à reprendre en priorité.

Mais avant de refaire les revêtements des chaussées il faut prendre en considération les travaux qui peuvent être à réaliser en amont : la mise en souterrain des réseaux secs (EDF, téléphone) et le changement des colonnes d'eau potable déjà enfouies.

De tels travaux sont programmés pour 2015, sur la route de Bonnaz et le Chemin de la Croix rouge, de même que le changement de la colonne d'eau qui ravitaille le hameau des Carmes depuis le réservoir. Ce sont donc les enrobés présents sur ces secteurs qui seront revus en priorité.

D'autres tronçons seront rénovés ensuite, et notamment la route d'Arpigny après le remplacement de sa colonne d'eau.

La Commission Voirie



RAPPEL CODE DE LA ROUTE



En agglomération, la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h



*En l'absence de signalisation, la règle de la priorité à droite s'applique. En arrivant à une intersection, vous devez analyser la signalisation et appliquer la règle de la priorité à droite lorsque cela est le cas. **Elles sont nombreuses à Marcellaz !***





TRAVAUX 2015 : **Économies d'énergie, Accessibilité et** **Mise en valeur du patrimoine communal**

Le Conseil Municipal s'est inquiété du coût croissant des dépenses énergétiques des bâtiments de l'ancienne école et du bâtiment plurifonctionnel (nouvelle école).

Un audit énergétique de ces deux bâtiments a été effectué et financé pour moitié par le SYANE.

Pour le bâtiment plurifonctionnel nous avons renégocié le contrat de fourniture de gaz et obtenu une remise de 30 % sur le prix de la tonne de gaz, nous espérons ainsi réaliser une économie d'environ 9 000 € par an.

Pour le bâtiment ancienne école, la chaudière fioul, que nous envisagions de remplacer, est tombée en panne au cours de l'hiver.

Après étude de différentes solutions, il a été décidé de la remplacer par une (PAC) pompe à chaleur air/eau qui a été mise en service le 3 juin 2015.

Le coût annuel du chauffage devrait désormais se situer autour de 7 500 € au lieu de 15 000 € les années précédentes.

*Nouveau mode de chauffage
pour la mairie :*



la PAC installée en juin

Pour la fin de l'année, d'autres travaux sont programmés dans le bâtiment de l'ancienne école :

Des travaux de conservation avec la reprise des embrasures des fenêtres de la façade Est

Des travaux d'isolation dans les combles et avec le remplacement des fenêtres pour du double vitrage performant

Des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la bibliothèque et de la salle du Conseil Municipal avec l'installation d'une passerelle.

Enfin les conteneurs de tri sélectifs seront déplacés et remplacés, probablement par des modèles enterrés, dans l'optique du projet d'aménagement du centre-village dont les études ont démarré.

La Commission Travaux

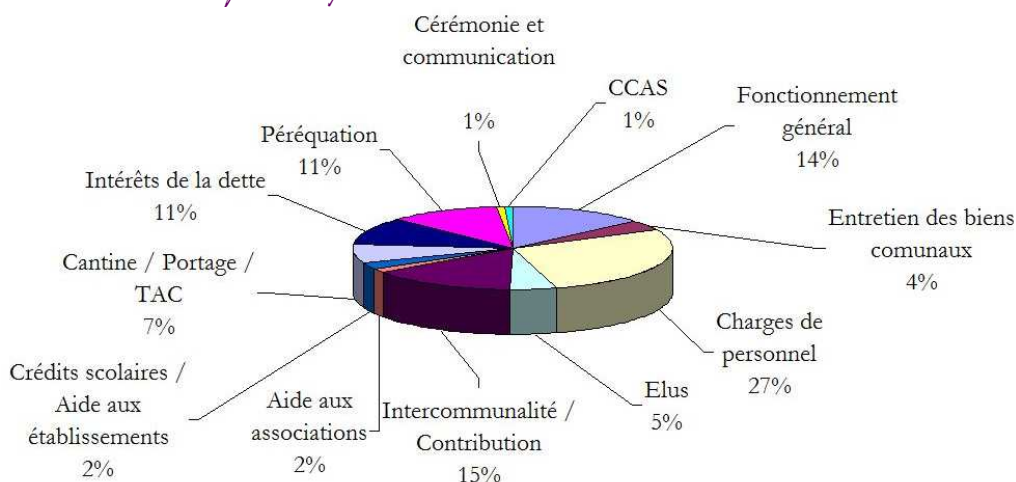


Comptes 2014



Comme chaque année, le Conseil municipal a arrêté au mois de mars, le **Compte Administratif 2014**. C'est le document qui retrace, en investissement comme en fonctionnement, toutes les **dépenses et recettes effectivement réalisées pendant l'année écoulée**.

Dépenses de fonctionnement 2014 = 537 885,07 €

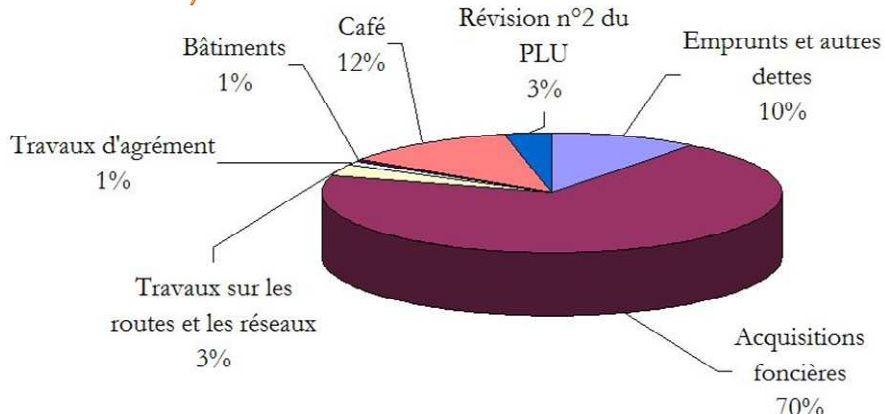


En 2014 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 537 885,07 € (Pour mémoire, dans le Budget primitif elles avaient été évaluées à 618 781 €) réparties comme présenté dans le graphique ci contre.

Comme le prévoit la loi, ces dépenses ont été compensées par les différentes recettes de la Communes : Les dotations et participations de l'État (que la Commune perçoit encore bien qu'elle soit en constante diminution) 12 %, Le produit des locations communales et des service publics (cantine, TAC, portage à domicile) pour 10 %, Les fonds genevois pour 32 % et les impôts locaux pour 46 %.

Les dépenses d'investissement, hors remboursement d'emprunts, sont réparties entre les différentes opérations d'investissement que le Conseil Municipal a décidé de mener. Elles sont présentées dans le graphique ci-contre.

Dépenses d'investissement 2014 = 1 333 961,41 €



Elles sont compensées par les recettes suivantes : Le **FCTVA** (reversement d'une partie de la TVA payées sur les investissements de l'année 2012) pour 7 %, Le produit de la part communale de la **taxe d'aménagement** pour 7 %, Les **subventions** reçues (principalement du Département en 2014) pour 6 %, Les **emprunts** souscrits pour 27 % et L'**excédent dégagé en fonctionnement** (car les recettes étaient plus importantes que les dépenses) pour 53 %.

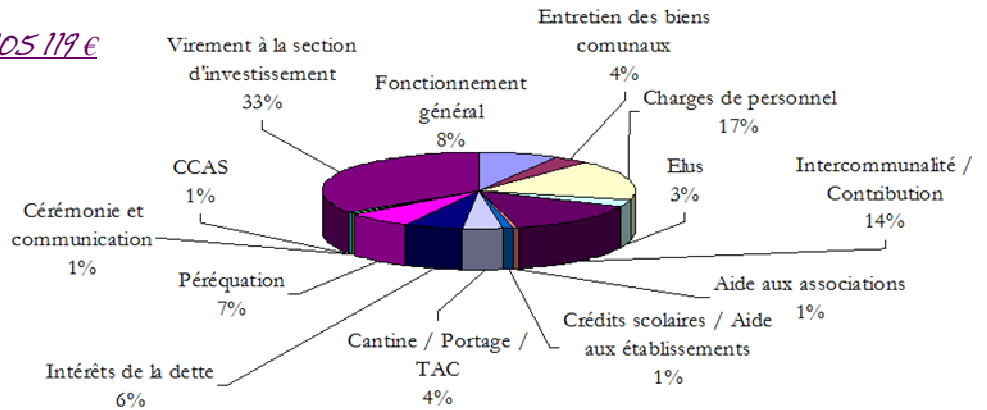


Budget 2015

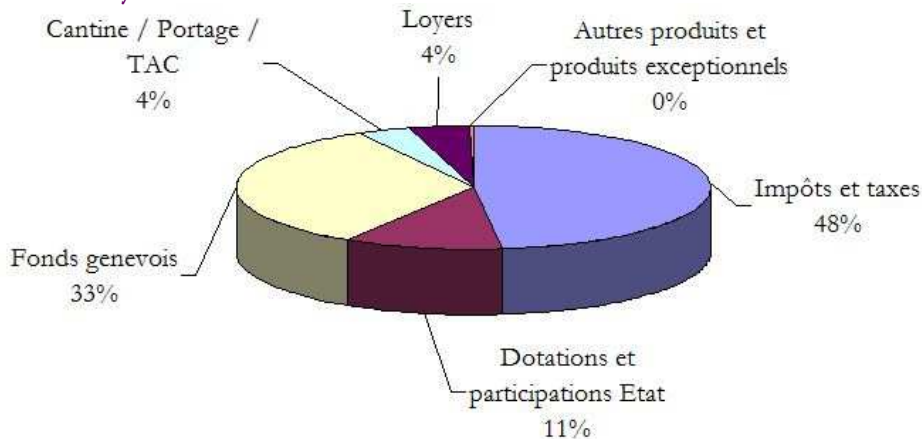


Le Conseil municipal a également dû établir le **Budget prévisionnel 2015**. C'est le document qui regroupe, en investissement comme en fonctionnement, les **prévisions de dépenses et de recettes pour l'année à venir**. Contrairement au Compte administratif, ces montants ne seront pas nécessairement ceux qui seront réellement dépensés ou encaissés.

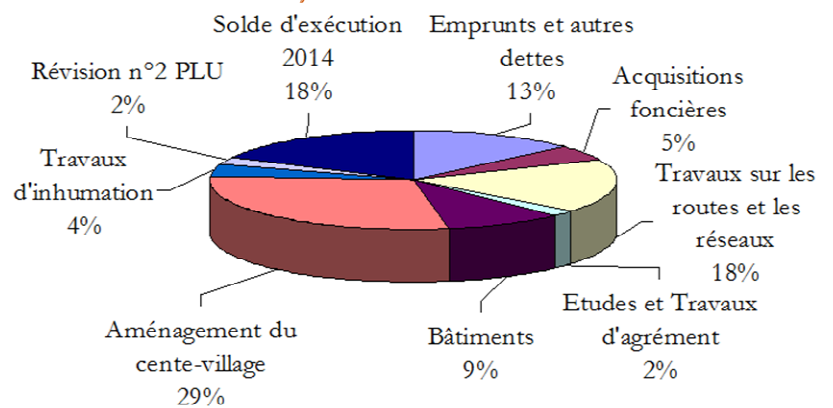
Dépenses de fonctionnement 2015 = 905 119 €



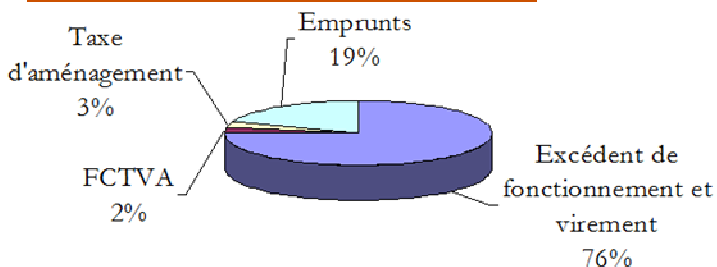
Recettes de fonctionnement 2015 = 905 119 €



Dépenses d'investissement 2015 = 940 442 €



Recettes d'investissement 2015 = 940 442 €



De nouveaux rendez-vous à MARCELLAZ



La commission « manifestations et cadre de vie » a pour objectif de rendre notre village plus attrayant, plus gai, et de proposer des lieux et des occasions de rencontre et d'échanges pour les habitants de tous âges.

Dans ce but, pendant les fêtes de fin d'année 2014, **un concours de décorations des maisons et balcons** de Marcellaz a été organisé pour la première fois. Certains Marcellanais ont joué le jeu en apportant un peu de lumière à leurs façades, égayant ainsi notre village. Les lots pour les lauréats de ce concours ont été remis lors de la séance des vœux du maire.



Cette expérience sera renouvelée en 2015.



Dans la continuité, **un concours de décoration florale** est organisé pour l'été.



Nous comptons sur l'engagement de chacun pour encore une plus grande participation à ces rendez-vous dès l'an prochain.



En parallèle de ces nouveautés et comme chaque année depuis 2009, une nouvelle fois **le tournoi de Football et tournoi de Pétanque** a lieu cette année le **samedi 4 juillet 2015 à partir de 13h30**. Cet après midi organisée avec la participation du comité des fêtes et des Amis de l'Ecole, remporte un franc succès et se déroule dans une atmosphère détendue, de partage et de plaisir par le sport.



Tous les amateurs de football ou de pétanque de tous âges sont les bienvenus ainsi que leurs familles pour les encourager et passer un après midi dans la joie et la bonne humeur, agrémenté cette année de jeux divers pour occuper petits et grands.

La commission a pour projet d'organiser **une rencontre de bienvenue avec les nouveaux habitants**, cette dernière aura probablement lieu dans le courant de l'automne.

Toutes les idées sont les bienvenues et peuvent être déposées dans le cahier de doléances et suggestions à la mairie.

La commission « manifestations et cadre de vie » souhaite à chacun une bonne continuation dans notre village.





L'année 2014 a été mouvementée à la CC4R avec de nombreux changements de postes en son sein. En effet, le Directeur Général des Services, Richard Thomassier, parti en mars, a été remplacé par Silvère Say, ancien DGS de Moutiers.

Elodie Bigot, son adjointe, a été remplacée en janvier 2015 par Mickaël Peyrard, ancien chargé de mission à la CC d'Azay le Rideau.

Natascha Olivetti et Nadège Leroux ont complété l'équipe d'instruction des droits des sols. Nathalie Frantz gère désormais l'accueil. Enfin, Nadine Danielian a été recrutée comme chargée de mission afin de faciliter la mise en réseau des bibliothèques du territoire. **Au 1^{er} janvier 2015, la Communauté comptera donc 10 agents**, correspondant à 9.5 ETP.

L'équipe ainsi complétée a pu, en plus de ses missions habituelles, mener différentes actions au cours du premier semestre 2015.

Déchets :

Depuis janvier, la **Communauté est compétente pour la collecte et le traitement des ordures ménagères**. Une chargée de mission dédiée à cette activité, Claire Bais, a dû successivement accompagner les communes sur la mise en place du règlement de collecte, plancher sur les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères nécessaires pour financer le service, tout en préservant autant que faire se peut le pouvoir d'achat des ménages du territoire, et se préoccuper d'une foule de détails (composteurs, problèmes de collecte, mise en place de bennes de tri en différents points du territoire, poursuite des actions communales sur les communes de Mégevette, Onnion et Saint Jean de Tholome, ...).

Projets de déchetteries :

Parallèlement, la communauté a lancé un appel d'offres pour retenir le maître d'œuvre de la **future déchetterie de Saint Joire**. C'est le **cabinet Montmasson**, basé à Annecy, qui a obtenu le marché. Ce projet, pour lequel un dossier avait été déposé en préfecture, a obtenu une subvention **de 280 000 € de l'État**. Des discussions sont toujours en cours avec le Département afin de permettre de trouver la solution la plus optimisée concernant l'accès au site.

Sur le **site de Peillonex**, le conseil communautaire a décidé l'acquisition d'une parcelle nécessaire au projet. La communauté travaille désormais d'une part à l'obtention de subventions et d'autre part à l'élaboration d'un cahier des charges pour trouver un maître d'œuvre pour cette opération.

Mise en réseau des bibliothèques :

Dans le domaine culturel, la chargée de mission mise en réseau des bibliothèques, Nadine Danielian, a œuvré en collaboration étroite avec le directeur adjoint de la communauté, Mickaël Peyrard. Ils ont lancé un appel d'offres pour l'acquisition **d'un logiciel de gestion des bibliothèques**. Celui-ci sera **déployé cet été dans toutes les bibliothèques du territoire**. A la rentrée 2015, les lecteurs disposeront donc d'un **système de prêt mutualisé à l'échelle de notre territoire**. D'ici janvier 2016, un portail internet verra le jour.

Il permettra de consulter les catalogues disponibles en ligne et offrira d'autres fonctionnalités sur lesquelles nous reviendrons dans une prochaine édition.

Environnement et cours d'eaux :

L'environnement et la gestion des espaces naturels ont également été à l'honneur en ce début d'année. Les bureaux d'étude missionnés par la communauté, ont notamment travaillé sur le **plan de valorisation de l'Espace Naturel Sensible du Mont Vouan**. Il s'agit d'élaborer une convention de partenariat entre le Conseil Départemental et les acteurs locaux pour permettre à ce massif de bénéficier de **travaux de protection et de mise en valeur**. Pour rappel, le Mont Vouan est un des plus grands sites classés Monuments historiques en France, pour ses carrières de meules. Ce projet associe également la commune de Saint André de Boège, située sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, également concernée par l'emprise de cet ENS.

En lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A), la Communauté a poursuivi ses actions pour mettre en place des **actions en vue de mieux connaître, mieux gérer et mieux protéger la Menoge et ses affluents (Foron de Fillinges, Thy, ...)**.

Les inondations du week-end du 1^{er} mai dernier ont montré une nouvelle fois la fragilité du territoire face à des événements climatiques importants et plus fréquents. Grâce aux investissements menés depuis plusieurs décennies par le SM3A, nous n'avons heureusement pas eu à déplorer de dégâts majeurs sur les infrastructures publiques. Les services de la Communauté (en partenariat avec les chantiers d'insertion ALVEOLE) ont néanmoins été fortement mobilisés le 2 et le 3 mai au lac du Môle, où il a été décidé de laisser le niveau du lac assez haut pour permettre à la crue en aval sur le Thy, de s'écouler.

Évolution de l'intercommunalité :

Une réunion a été organisée mi-février à l'initiative de la CC4R. Les conseillers municipaux du territoire des 4 Rivières ont eu l'occasion de s'interroger sur les évolutions à venir entre baisse des dotations, réformes des collectivités et fusion éventuelle avec la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Une seconde réunion a permis aux conseillers communautaires de s'intéresser à la compétence relative à la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** début mai, en partenariat avec le SM3A et son président, Martial SADDIER. Hasard du calendrier, cette rencontre a eu lieu quelques jours à peine après les crues survenues début mai.

Il est prévu fin mai une réunion relative aux évolutions législatives en matière d'urbanisme et notamment la possibilité de transférer à l'intercommunalité la réalisation des **Plans Locaux d'Urbanisme**.

Parallèlement, la Communauté a décidé d'étudier les **conséquences financières et fiscales d'une fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée verte**. Pour ce faire, les deux entités ont lancé ensemble une consultation pour retenir un bureau d'études chargé d'étudier cette question. C'est le cabinet Calia qui a été retenu. On devrait disposer des éléments nécessaires d'ici l'automne.

Secrétariat général :

La CC4R a également élaboré divers **outils d'accueil des nouveaux habitants** du territoire afin de faciliter leur installation et de leur faire découvrir les services de la communauté et ceux de la commune où ils résident.



Les ScoubidouS, la garderie périscolaire de l'école primaire de Marcellaz, est une association loi 1901, gérée par des parents bénévoles. Elle a été créée en 2006, suite aux demandes de parents dans le besoin de faire garder leurs enfants avant ou après les heures d'école.

Une animatrice, agent communal mise à la disposition de la garderie, est en charge de l'accueil des enfants.

Chaque année a lieu au mois de juin l'assemblée générale, conjointement à celle de l'APE « Les Amis de l'Ecole ». Les parents sont tenus d'être présents afin d'élire le nouveau bureau et de procéder à l'inscription de leurs enfants pour l'année scolaire suivante. Puis les parents reçoivent chaque mois un planning par e-mail à remplir et à rendre avant une date limite afin de pouvoir gérer les inscriptions et procéder à la facturation.

HORAIRES D'OUVERTURE

Matin : les lundis – mardis – jeudis et vendredis : 7 h 00 à 8 h 05 et le mercredi : 7 h 00 à 8 h 35

Soir : 16 h 15 à 18 h 15

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Lego, Kapla, nombreux jeux de société, jeux d'extérieur, baby-foot....

DEUX APPORTS FINANCIERS DIFFÉRENTS NOUS PERMETTENT DE FAIRE VIVRE CETTE STRUCTURE :

Les adhésions des familles et le règlement des heures de garde

Les subventions de la Mairie et du Conseil Général



Les Amis de l'École de Marcellaz



L'association

L'association des Amis de l'École de Marcellaz est une association loi 1901. Son but depuis 1978 est de financer les diverses activités des enfants dans le cadre scolaire en organisant des manifestations tout au long de l'année. Les 50 enfants de notre école peuvent alors bénéficier de sorties éducatives et d'expériences pédagogiques. Certaines des manifestations organisées vont au-delà du périmètre scolaire et participe à la vie et à l'animation de Marcellaz favorisant les liens entre les enfants, les parents et les habitants de notre village.

Activités financées

Grâce aux efforts soutenus des parents et bénévoles depuis plusieurs années, tous les enfants de l'école ont participé à une **classe de mer** du 15 au 20 juin 2014. Des plus petits aux plus grands, les souvenirs sont mémorables et l'expérience inoubliable.

Dans le cadre du programme pédagogique sur la musique, l'association a financé la **visite de l'Opéra de Lausanne avec ses Grandes Orgues**.

Les déplacements par autocar des enfants pour se rendre au Cross d'Onnion ainsi que pour aller **visiter le Collège de St Jeoire** (la Classe de CM2) font partie des actions financées par l'association.

Les enfants ont découverts l'école d'autrefois lors de la **visite du musée Paysalp à Viuz en Sallaz**. Les frais liés à cette activité ont été pris en charge par l'association.



Principales manifestations

La **Fête de l'Automne** en septembre, vente de jus de pommes pressé sur place, crêpes et rissoles, jeux de société.

Le **cross des Bûches et la marche nordique** en novembre qui a eu un franc succès avec près de 180 coureurs cette année.

La **fête de Noël** en décembre, moment de détente avec les enfants et de convivialité.

Le **concert de Noël** en décembre, une centaine de personnes présente dans l'église a été subjuguée par la prestation exceptionnelle de 5 musiciens de renommée internationale axée sur les airs connus de la musique classique.

Plusieurs **tombolas** au cours de l'année avec des lots variés et prestigieux grâce à nos sponsors.

Les **ventes de gâteaux** à la sortie de l'école tous les jeudis

La **Kermesse** en juin qui clôture l'année.

Saison 2014 - 2015



AGENDA 2015 - 2016

- Fête de l'automne : le 21 septembre 2015
- Cross des Bûches et Marche nordique : le 22 novembre 2015
- Fête de Noël : le 11 décembre 2015 (*)
- Concert de Noël : le 18 décembre 2015 (*)
- Kermesse : le 25 juin 2015 (*)

(*) date à confirmer

LE BENEVOLAT : Comme toute association, nous existons et vivons grâce aux bénévoles et nous avons besoin de leur enthousiasme, leur créativité et leur engagement.

Parents ou non parents, avec beaucoup ou peu de temps, nous avons besoin de vous pour chacune des étapes de nos actions. **Venez nous rejoindre nombreux ! Nous vous accueillerons avec plaisir.**



1995-2015

MUSICOLIVRES
Bibliothèque de Marcellaz

20 ans



Cela fait vingt ans que l'association Musicolivres fait vivre la bibliothèque au sein de Marcellaz.

En 1995, trois lectrices ont eu la volonté de créer une association pour faire vivre ce point de lecture qui était alors dans la cave à charbon. Depuis, bien des changements ont eu lieu : le déménagement dans le local actuel, des équipes de bénévoles successives qui ont assuré des permanences, fait des soirées Contes de Noël, qui ont accueilli les enfants de l'école, exposé des artistes locaux, etc ...

Et **2015 est une année de grands changements** : nous avons repensé la présentation des livres, en ajoutant des étagères, une nouvelle signalétique, un grand nettoyage dans les vieux livres ... Tout ceci pour accueillir le grand projet de l'année en partenariat avec la Communauté de Communes des 4 Rivières : l'informatisation et la mise en réseau.

Lecteurs, vous aurez une carte d'emprunt magnétique ! De plus, vous aurez accès aux livres disponibles dans toutes les bibliothèques de la CC4R, en plus de nos propres livres et de ceux de Savoie Biblio. Et pour les bénévoles, fini les fiches en carton : tout se fera par informatique !

Nous sommes quatre bénévoles passionnées par la lecture et l'envie d'ouvrir ce lieu convivial pour tous. En accueillant les enfants de l'école, en leur racontant des histoires une fois par mois, nous espérons qu'ils éprouvent du plaisir à venir et qu'ils aimeront lire en grandissant. En organisant une soirée « Théâtralire » le 6 juin, *Sur le bout de la langue*, d'après Raymond Devos, nous voulons affirmer que nous sommes présentes dans le paysage culturel de votre village.



Mercredi (17h00-19h00) et samedi (10h00-12h00) sont les heures d'ouverture au public.

N'auriez-vous pas envie de pousser la porte de la bibliothèque pour voir ?

Le seul bémol, c'est que nous ne sommes que 4 pour animer tout cela, et ce n'est pas assez ! Alors nous profitons de ce bulletin municipal pour vous dire que les personnes intéressées à donner un peu de temps pour partager cette aventure sont les bienvenues.

Et puis, 20 ans à la bibliothèque de Marcellaz, cela se fête, alors à vos agendas :

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015

anniversaire de Musicolivres !

Danièle, Isabelle, Isabelle, Maria



×15×

Comité des fêtes

Au début du mois de janvier, les 16 personnes qui composent le Comité des Fêtes se sont réunies lors de la l'Assemblée Générale. A l'ordre du jour, le bilan d'activité et le choix des manifestations pour l'année en cours. **Cette année le bilan est positif**, notamment grâce aux améliorations apportées à la salle des fêtes, il va nous permettre de proposer de nouvelles activités.



Le Comité et les bénévoles lors de Dré dans l'pentu



Premier évènement marquant le samedi 18 avril, Soirée Disco, ambiance folle jusqu'au petit matin. Soirée animée par le DJ Club Animation.



Le troisième évènement, notre traditionnelle **fête d'automne avec son vide grenier**. Il aura lieu le **dimanche 20 septembre 2015**. Nous recherchons des familles souhaitant accueillir le char avec les enfants, le matin pour le « rendez-vous » des quartiers. **Vous pouvez déjà vous inscrire sur le site comite-fetes-marcellaz.com.**

En 2014, une centaines d'exposants se sont installés sur la rue principale et dans le champs près de l'écostade. Le temps était plus clément que l'année précédente. Sous le chapiteau, trois groupes ont animé l'après-midi : Equinox, Titty Winters et les Kequettes Roses.

Deuxième évènement, le dimanche 14 juin 2015 : **Dré dans l'pentu**.

C'est dans une ambiance bonne enfant qu'une dizaine de caisses à savon ont dévalé la route des Chavannes. Quatre équipes venus de l'Isère et de la Loire avec parmi eux des champions de France nous ont fait l'honneur de participer à cette première.

Merguez, saucisses, crêpes, buvette, tout était réuni pour passer une journée agréable dans le village.

Alors rendez-vous l'année prochaine, tous à vos caisses à outils

Plus de renseignements et de photos sur le site du comité des fêtes.

Ci-dessus, Les caisses des enfants du village.



Puis début décembre, ce sera la **soirée en faveur du Téléthon** avec comme chaque année la présence du Lien 74, chorale de Peillonex. Toujours organisée en partenariat avec la commune de Peillonex.

A noter cette année un nouveau rendez-vous, **le Père Noël viendra nous rendre visite le vendredi 18 décembre sur la place de la Mairie**. Le Comité vous offrira les boissons, vin chaud, chocolat... buffet canadien à partir de 18h30 sous chapiteau.

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux membres ou de nouvelles activités : cours de cuisine pour adultes et enfants, cours de couture.... Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter sur notre mail : comitefetesmarcellaz@gmail.com et vous trouverez toutes les infos nécessaires sur notre site comite-fetes-marcellaz.fr

Corinne, Maryse, Carole et Angéline



Le Carillon de Marcellaz

C'est maintenant devenu une tradition : le Carillon de MARCELLAZ organise en fin d'hiver son repas. Le dimanche 1^{er} mars était choisi pour l'occasion. En présence de nombreux paroissiens – paroisse de la Trinité au Pays des Voirons-, du Père Amédée et d'une grande partie de la Chorale, le **repas familial** fut servi, préparé par les membres de l'association, dans l'amitié et la bonne humeur. Une magnifique tombola clôturait cette belle journée.



Grâce aux fonds récoltés, divers travaux vont être effectués : **Vitrification du plancher** de l'église – **Réparation et peinture de la porte d'entrée** – **Réfection de la rosace** de la façade – enfin, pose de la **nouvelle croix** au hameau de La Crête.

Encore **MERCI** aux généreux donateurs.



Quelques modifications de l'équipe qui assure la continuité de notre association :

Présidente : Brigitte GAVILLET ;

Vice-Président : Philippe DELUERMOZ ;

Trésorière : Maryse CHENEVAL ; *Secrétaire* : Bernard CHAPUIS ;

Membres : Régine BAUD-NALY ; Monique ALLAMAND ; Léon GAVILLET ; Pierre GENOUD ; Gérard VUAGNOUX ; Paule VUAGNOUX .

Léon GAVILLET



✕ 17 ✕

Les Tamalous de Marcellaz

L'association Les Tamalous de Marcellaz accueille **toutes les personnes de 50 ans et plus à participer à toutes les activités proposées** (dans la salle polyvalente, lieu de rencontre un mercredi sur deux et à l'extérieur).

En 2014, voici un éventail des activités organisées : **tirage des rois**, après-midi crêpes, **repas fondue savoyarde**, **barbecue**, **goûter de Noël** avec participation des enfants de l'école, tout ceci dans la salle polyvalente place de la Mairie.

Nous avons également profité de quatre sorties avec le voyageur Gal qui sont : le **Musée des allumettes à Sallenôves**, **Château de Ripaille** avec promenade digestive en bateau, **filets de perches** à Sciez au Chalet du Port, restaurant Les Sapins à Saint-Jeoire pour le **repas de fin d'année**.

Sans oublier le **repas dansant** du 19.10 à la salle des fêtes et la **sortie montagne à Chaîne d'Or**, Bogève (marche et restaurant) en voitures particulières.

Pour l'année 2015, nous avons déjà partagé : le tirage des rois, l'après-midi crêpes, le repas fondue savoyarde.



Cette année en cours : une activité marche a été mise au goût du jour et elle a lieu tous les jours de rencontres. Mais aussi, en avril, notre première sortie en car destination Belley : visite guidée à la **distillerie kario** avec dégustation de divers produits, tous à base de plantes, donc très sain; puis repas à **Artemare** au logis-hôtel Michallet. En juin, notre sortie direction les Aravis, démonstration des superbes **orgues à l'Eglise de Manigod**, repas à **la Croix Fry** au restaurant Les Sapins et sur le chemin du retour petit arrêt au **Carmel du Reposoir**. Durant l'été : notre **barbecue** du 01.07 et une **sortie montagne** courant août (à l'étude).

A venir à la rentrée : le 10.09 sortie à Gruffy, visite guidée du **musée d'histoire naturelle** suivie du repas au restaurant La Charmotte à Cusy et retour par le chemin des écoliers ; le 11.10 est prévu notre repas dansant doté d'une superbe tombola alléchante ; à l'étude un repas de fin d'année destination non définie ; le goûter traditionnel de Noël, dans la salle polyvalente, partagé avec les écoliers et leurs enseignantes.

Une **cotisation annuelle de 22 €** (inchangée depuis 2004) permet de bénéficier de toutes ces activités (à bon prix) qui se déroulent toujours dans une ambiance sympathique. Grande perspective pour fin 2015 où nous **attendons avec impatience une nouvelle présidente ou un nouveau président**.

Vous pouvez adhérer à notre association tout au long de l'année. Vous serez toujours les bienvenus.



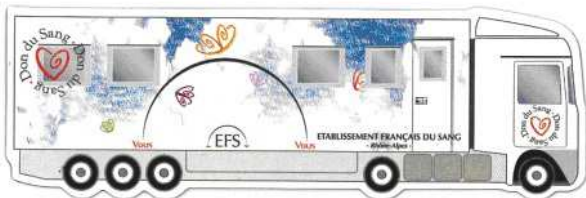
L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG de Fillinges et Marcellaz



L'Amicale des donneurs de sang remercie vivement les personnes qui se sont présentées aux collectes organisées en 2014 et début 2015.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée dans ce bulletin pour vous rappeler **comment se passe une collecte** ; elle se déroule en 4 étapes :

- 1) L'inscription** : une secrétaire de l'EFS vous inscrit et vous remet un questionnaire afin de préparer l'entretien médical obligatoire avec le médecin. (pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité).
- 2) L'entretien médical** : après avoir rempli votre questionnaire, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.
- 3) Le prélèvement** : votre sang est prélevé par une infirmière avec un matériel stérile et à usage unique. Le prélèvement dure environ 10 minutes et permet de recueillir 450 ml de votre sang. Toute personne âgée de 18 à 70 ans en bonne santé et d'un poids égal au moins à 50 kg peut donner son sang, 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an pour un homme.
- 4) Temps de repos et collation** : moment convivial, une collation vous est offerte, préparée par l'équipe des bénévoles de l'association pour vous remercier et vous permettre de vous reposer après le don. Nous en profitons pour lancer un appel également aux personnes qui souhaiteraient venir nous aider à organiser les collectes (on peut donner un peu de son temps même si on ne donne pas son sang).



Pour en savoir plus, vous pouvez aller sur <http://sites.google.com/site/dongsang74250/> (site de l'association) ou www.rhonealpes.dondusang.net (site de l'EFS).

Dans l'attente de vous retrouver nombreux lors des prochaines collectes qui auront lieu **le vendredi 25 septembre à Marcellaz et le vendredi 11 décembre à Contamine sur Arve,** nous vous adressons nos cordiales salutations.

HAUT LES COEURS - SOLHANDISEP



Haut les Cœurs Solhandisep a poursuivi son action qui consiste à proposer aux personnes handicapées des sorties de loisirs en compagnie de bénévoles.

En cette première moitié de 2015, les **sorties de ski aux Gets** faites en partenariat avec Annemasse handisport ont été nombreuses et toujours très appréciées.



Le **Salon de l'auto** en Mars est aussi une des sorties favorites de nos amis.

Le 19 Juillet, un Rodeo Cascade à Pouilly a été organisé par l'Office Municipal d'animation de Saint Jeoire. Les meilleurs pilotes français viendront disputer la victoire. Des places seront réservées pour que les personnes handicapées qui le souhaitent puissent profiter de cet événement. Et une partie du bénéfice des entrées sera reversé à notre association.

Début Septembre, Cédric, André, Jean Francois et Jean Luc partiront pour **une semaine de vacances dans une maison familiale près de Istres** en compagnie de 3 de bénévoles.

Si vous souhaitez avoir des renseignements, ou, pourquoi-pas, rejoindre notre équipe, contactez-nous au **06 81 90 46 01** ou visitez : <https://sites.google.com/site/solhandisep/>





Club créé à Saint Jeoire en 2005 en tant que club indépendant loi 1901, nous avons rejoint la FFAM (fédération française d'aéromodélisme) en 2013 et faisons dorénavant partie de la grande famille des club de fous volants..

Cette adhésion à la FFAM nous permet de bénéficier des assurances indispensables à la pratique de notre passion et surtout de voler dans d'autres clubs, de faire des meetings etc..

Notre club permet à toutes et à tous de pratiquer la discipline d'aéromodélisme pour la détente et le loisir, la compétition et le passage de brevets sont également possible pour les plus motivés, ceci de 7 à 107 ans.

La possibilité est offerte aux nouveaux désirant d'apprendre cette discipline grâce à la mise en place d'une cellule d'apprentissage avec du matériel permettant l'écologie avec une double commande (élève secondé par un pro du club).

L'hiver nous évoluons également mais au chaud..

Pour cela, la mairie de Saint-Jeoire met à notre disposition son gymnase (Gaspard-Monge) qui nous permet de faire du vol indoor (vol à l'intérieur avec des modèles adaptés : légers et de petite taille) ceci de septembre à mai suivant les conditions. Ces séances se passent le mercredi soir dans la bonne humeur à partir de 20h et durent jusqu'à que nos batteries rendent l'âme.

Le soleil arrivant , nous avons un terrain de vol situé à Boisinges sous le Vouant (commune de Viuz-en-Sallaz) qui nous permet de faire voler tout type d'appareil pourvu que la motorisation soit électrique (pas de nuisance pour le voisinage et la faune).

Notre club fait voler autant de planeurs que d'avions classiques ou de voltige mais aussi un grand nombre d'hélicoptères sont de la partie.

Notre terrain de vol est aménagé et amélioré tous les ans par les membres du club et nous disposons ainsi de tout ce qu'il faut pour passer de très bonnes journées (pique nique et autres agapes).

Une piste en herbe de 85m x 9m

gps: N 460943 9

E 6 22 26 9

La pratique de l'aéromodélisme est un hobby qui demande de la passion et de la concentration lors des vols car certains de nos modèles font plusieurs kilos et vont parfois à plus de 300 km/h.

Cette discipline bien encadrée n'est pas sans risque donc cette pratique est plus adaptée pour sa pratique en club que seul dans un champ...(aide formation, co pilotage sont plus agréables à plusieurs).

Une rencontre amicale interclubs est prévue le le 20 septembre 2015 sur notre terrain de Boisinges ainsi qu'une rencontre publique au gymnase de Saint-Jeoire les 5 et 6 mars 2016.



Tous nos membres sont à la disposition de ceux qui désirent découvrir cette activité avec pourquoi pas une entrée dans le « Faucigny Air Models » si la passion vous prend.





Ladorela

La troupe festive locale

L'association **LADORELA** a pour objet de proposer **diverses activités autour de la voix chantée**, dans un esprit ludique et convivial, et ainsi promouvoir l'expression vocale, musicale et artistique de la personne.



Fondée en 2014 à l'initiative de Carole Jobard et Gwenola Gavillet, l'association a déjà réalisé **plusieurs événements musicaux** : soirée Ecole des fans Gulli en avril 2014, spectacle « *Cupidon s'en mêle* » en juin 2014, concert de piano classique juin 2014, spectacle « *Il était une fois* », et récemment le 23 mai dernier, le dernier spectacle musical « *Ladorela Airlines* ».



Le 6 juin dernier, plusieurs membres de l'association sont venus soutenir l'association Handifestif pour le plus grand bonheur du public.



Tous les talents sont bienvenus, qu'il s'agisse du chant avec les élèves de l'Atelier de la Chanson ou de la danse, du théâtre avec les élèves du Clip Théâtre de Magali Docteur, de la gymnastique, d'autres chanteurs ou danseurs, peintres... toutes les personnes désirant libérer ou développer leur potentiel artistique, trouvent dans cette association un espace ludique pour expérimenter et s'épanouir. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents (couture, peinture, écriture, photographe, maquilleuses, musiciens etc...). Le seul mot d'ordre est la bonne humeur et l'envie de faire au mieux de ses capacités, pour offrir le meilleur de soi-même quelque soit son domaine de prédilection.



Le **prochain concert aura lieu le dimanche 13 décembre après-midi à la salle des fêtes de Marcellaz**. On se réjouit déjà de vous y retrouver nombreux pour partager un nouveau spectacle riche en émotions.



Contact Gwenola Gavillet, présidente au 06 61 51 95 93.



Commerces et Artisans de Marcellaz



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
de 5 h. 45 à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30
(fermée le mercredi)

DIMANCHE de 5 h. 45 à 12 h. 30
(fermée l'après-midi)

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR



PRODUITS
RÉGIONAUX

JENATTON MORELLO SARL



PRODUITS
RÉGIONAUX

135, Route d'Arpigny 74250 Marcellaz en Faucigny Tél. 04 50 36 44 47

boucherie.jenatton@orange.fr
www.jenatton-morello-marcellaz.fr



Horaires magasin

du lundi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30
le dimanche de 7h30 à 13h
fermeture le mardi

Marchés

Lundi	Viuz-en-Sallaz
Mardi	Annemasse, Boège, Scientrier
Jeudi	Vétraz-Monthoux, La Roche-sur-Foron
Vendredi	Annemasse, Bonne-sur-Menoge
Samedi	Lucinges
Dimanche	Ville-la-Grand

Infos
pratiques

✱ 23 ✱



LA FERME BIO AGRI-NATURE

Un marché ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ça n'existe pas ?

Mais si, ça existe !

C'est même au 415, Route d'Arpigny (un peu plus bas que la boucherie) où la famille Weber a transformé son garage en magasin. On y trouve tous les légumes et fruits frais de saison ainsi que quelques produits transformés tels que confitures ou cardons en bocaux. Et c'est en BIO !

C'est bien, mais il y a encore mieux. C'est que ce commerce est basé sur la confiance. Chaque produit est étiqueté. L'acheteur choisi son produit, enlève l'étiquette et met celle-ci avec l'argent dans la boîte aux lettres réservée à cet usage. Et ça marche !

Nul besoin d'un personnel sur place, ainsi les prix peuvent être réduits au minimum. La serre et les terrains maraîchers se trouvent un peu en contrebas de la ferme.

Téléphone: 04 50 317 888
e-mail: fermeagrinature@free.fr



648cafe@gmail.com

Horaires d'ouverture:

Le Dimanche et le Lundi de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 22h00.

Le Mercredi de 9h00 à 19h00.

Le Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 22h00.

Le Vendredi de 8h00 à 13h00 et de 17h00 à 00h00.

Le Samedi de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 00h00.

Fermeture hebdomadaire: Le Mardi.

Le « 648 Café », c'est un petit bistrot chaleureux mais c'est aussi et surtout un café musical, culturel et dan-

sant au cœur du village de Marcellaz.

Le « 648 Café » c'est toute l'année des événements/concerts/spectacles gratuits et ce plusieurs fois par semaine : Jazz, Rock, Métal, Punk, Classique, musiques du monde ainsi que du théâtre et des expositions. En bref c'est un lieu peu commun avec une scène sonorisée et équipée d'un piano, disponible à tous ceux qui veulent venir s'exprimer et partager.

Ce petit chalet en bois entouré de terrasses calmes, ouvert toute l'année 6 jours sur 7 qui vous surprendra toujours par la richesse de ses activités et son accueil chaleureux.

Alors rendez-vous pour boire un verre et grignoter des produits frais, locaux et sains dont certains proviennent directement de son jardin Bio !

✳ 24 ✳

Infos
pratiques



L'entreprise **Bati Alpes 74** a été créée en Juillet 2012, par deux frères, Christian et Pascal BAUD-GRASSET.

Nous travaillons dans le domaine du bâtiment. Nous effectuons les petits travaux du bâtiment en Haute Savoie.

Pour satisfaire les services proposés, nous possédons des connaissances et compétences qui nous permettrons de satisfaire au mieux votre demande.

Afin de répondre à un maximum de vos demandes, depuis le début de l'année BATI ALPES 74 est **concessionnaire exclusif de la marque de plafond tendu EXTENZO** www.extenzo.fr

Nous sommes à votre écoute pour toutes questions, et nous pouvons apporter des conseils quant à l'aménagement, ou à la rénovation de votre domicile.

Nos compétences nous permettent de vous offrir les services suivants : Garde-corps / Portails / Volets Alu ; Abris voitures ; Aménagements intérieurs/extérieurs ; Placo ; Peinture.

Nous avons la possibilité de coordonner plusieurs corps de métiers, nous sommes en collaboration avec des artisans de confiance.

Notre **entreprise est certifiée Handibat 2015**. Handibat est un label créé en 2011, il forme les artisans du bâtiment à toutes les nouvelles techniques permettant de répondre aux besoins spécifiques d'accessibilité qu'ont les personnes à mobilité réduite. Le but étant de réaménager leurs lieux de vie ou de travail et ainsi faciliter leur quotidien, leur apporter du confort.

☰ *Siège social*

88 Chemin de chez Pallud
74250 VIUZ EN SALLAZ

☎ *Téléphone 06 31 85 84 92 ou 06 31 85 95 13*

@ *Mail batialpes74@gmail.com*

☰ *Bureau / Dépôt*

375 Route de Serry – Z.A de Findrol
74250 FILLINGES



SARL STRAPPAZZON

85 chemin des Champs - 74250 Marcellaz
Tél. : 04 50 36 40 85 - Port. : 06 22 94 89 18
Mail : sarlstrapp@hotmail.fr

L'entreprise SARL STRAPPAZZON est une entreprise familiale créée en 1979 par Jean-Paul Strappazzon puis reprise par Marie Strappazzon.

Nous sommes **spécialisés dans la peinture, les produits décoratifs, la pose de papier-peint, revêtements muraux et sols, chaux, façades, ...**

Nous avons le plaisir d'embellir vos intérieurs et vos extérieurs selon vos souhaits, en vous proposant des effets de matières, de couleurs.

Marie et Jean Marc sont à votre disposition pour vous aider à réaliser votre projet.

Nous sommes situés à Marcellaz, **85 chemin des champs**. Vous pouvez nous contacter au **04.50.36.40.85** ou par e-mail sarlstrapp@hotmail.fr



Infos pratiques

MEDECINS DE GARDE

Pour le secteur du « Giffre », dont fait partie MARCELLAZ, un tour de garde est organisé par les médecins traitants. Tous les jours, week-end et jours fériés inclus, un médecin est de garde dont le nom est communiqué au SAMU. Ainsi, en cas de besoin :

- les jours de semaine entre 20h et 22h
- le samedi de 17h à 22h
- le dimanche et les jours fériés entre 9h et 12h et entre 17h et 22h ;

Composez le 15 pour connaître les coordonnées du médecin de garde.

PROLONGATION DE LA VALIDITÉ DES CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte (il faut ajouter 5 ans).

Pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères. Elle disponible sur son site internet : www.interieur.gouv.fr (en tapant « cni » dans la barre de recherche ne haut à droite de la page d'accueil)

Certaines difficultés ont néanmoins été identifiées par le ministère des affaires étrangères qui tient à jour :

- * la liste des pays qui acceptent les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage,
- * la liste des pays dont les autorités exigent que le séjour ne dépasse pas la date de validité inscrite sur la carte,
- * la liste des pays n'ayant pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation des cartes nationales d'identité française à validité prolongée.

Pour les consulter rendez-vous sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr> (en tapant « cni » dans la barre de recherche ne haut à droite de la page d'accueil)

A noter : même si certains pays acceptent les cartes nationales d'identité comme documents de voyage, afin d'éviter tout problème, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de

validité dépassée (bien qu'elle soit considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

DÉCLARATION DE TRAVAILLEUR FRONTALIER : UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Dans le cadre des accords Franco-Suisse, il est convenu qu'une partie des impôts et taxes payés par chaque frontalier travaillant sur le Canton de Genève soit reversée à sa commune de résidence. Chaque année, le montant total de la contribution perçue par Marcellaz vient s'ajouter aux recettes de la commune pour alimenter son budget et permettre de rendre la Commune plus agréable, de développer les services proposés, ...

Chaque année, un recensement des **frontaliers travaillant sur le Canton de Genève** est organisé. Si vous êtes concerné et que ce n'est pas encore fait, **venez vous faire connaître en mairie** muni de votre carte de travail-

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes domiciliés à MARCELLAZ doivent se faire recenser en mairie dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans (possible jusqu'à 25 ans).

Il leur suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (Passeport ou carte d'identité par exemple) et du livret de famille. Les mineurs peuvent se faire représenter par l'un de ses parents.

Une attestation de recensement est alors remise au jeune (ou à son parent), elle est indispensable pour :

- être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- pouvoir passer les concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

INFORMATIONS COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

ERDF améliore la qualité des réseaux. A l'occasion de travaux de maintenance, des coupures peuvent affecter la desserte en électricité de votre logement.

Si vous souhaitez être informé de ces coupures prévisibles par mail ou par SMS.

1. Connectez vous sur le site <http://www.erdf-prevenance.fr/>
2. Saisissez la référence du point de livraison (référence à 14 chiffres apparaissant sur votre facture, commençant par 195)
3. Indiquez votre adresse mail et votre n° de tel portable.

Vous recevrez à cette suite un message vous indiquant le jour et l'heure de coupure prévue et vous pourrez ainsi vous organiser en conséquence.

... quelques rappels

◄ Lutte contre le bruit et les nuisances sonores :

Par décision préfectorale du 26 juillet 2007, applicable dans la Commune :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, qui seraient causés sans nécessité ou bien qui seraient dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, qui sont réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou de vibrations, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- ◄ les jours ouvrés (lundi au vendredi) entre 8 heures et 20 heures
- ◄ le samedi, entre 9 et 12 heures et entre 14 h. 30 et 19 heures
- ◄ le dimanche et les jours fériés, entre 10 heures et 12 heures.



Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une gêne pour le voisinage – y compris par la mise en œuvre de tout dispositif qui dissuade les animaux de faire du bruit (de manière répétée et intempestive).

🐾 Propriétaires de chien :

Par décision préfectorale, applicable dans la Commune :



- 🐾 La divagation des chiens, sans surveillance, en toute liberté, est interdite.
- 🐾 Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.
- 🐾 La possession de chiens classés en 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) ou en 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense), doit faire l'objet d'une déclaration obligatoire en mairie et leurs propriétaires doivent être détenteurs d'un permis (se renseigner en mairie).

A noter que tout chien errant qui sera trouvé sur la voie publique, sera immédiatement saisi par le personnel du « Refuge de l'Espoir », à ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, qui est la fourrière animale agréée

⊗ Brûlage des déchets interdit :

En vertu du code de l'environnement, applicable dans la Commune :

Le brûlage, à l'air libre, des ordures ménagères ; y compris les déchets verts (branches, feuilles, tonte de pelouse...) est interdit.

Toute personne qui produit, ou même qui détient des déchets, doit les faire éliminer :

- ✓ soit dans le cadre de la collecte des ordures (tournée du lundi)
- ✓ soit en les portant à la déchetterie (voir horaires en p. 29) ou aux bennes de tri sélectif (verre, plastiques, papier)





Coordonnées utiles

Mairie de MARCELLAZ



3 place de la Mairie

74250 MARCELLAZ

Téléphone : 04-50-36-47-11 - Télécopie : 09-66-85-47-11

Mail : accueil@mairie-marcellaz.fr - site : www.mairie-marcellaz.fr

lundis, mardis et jeudis de 14 h. à 17 h. et le vendredi de 14 h. à 18 h. 30



Services postaux

Bureau de poste de secteur : Route du Chef-Lieu 74250 VIUZ-EN-SALLAZ

Du Lundi au Vendredi 8h30 – 12h et 13h30 – 17h15 / Samedi 8h30 – 12h

Agences postales de proximité :

Peillonex : 999, route de Bonneville 74250 PEILLONNEX – Tél : 04 50 25 70 86

Mardi et Mercredi 8h15 – 11h30 / Jeudi 15h15 – 18h / Vendredi 13h45 – 17h / Samedi 9h – 12h

Fillinges : Route du Chef-Lieu 74250 FILLINGES – Tél : 04 50 36 47 56

Du Mardi au Vendredi : 08h30 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Samedi matin : 08h30 – 12h00

Services fiscaux

Trésorerie de Saint Jeoire (paiement des impôts) :

Place Germain Sommeiller 74490 SAINT-JEOIRE – Tél : 04 50 35 80 75

Du Lundi au Vendredi 8h30 – 12h



Centre des impôts de Bonneville (calcul impôts, cadastre, fiscalité de l'urbanisme) :

45, rue Pierre de Coubertin 74130 BONNEVILLE – Tél : 04 50 97 19 01

Lundi, Mardi et Jeudi 8h30 – 11h45 et 13h30 – 16h30 / Mercredi et Vendredi 8h30 – 12h

GENDARMERIE : 17

Brigade de proximité de Saint-Jeoire

85, avenue de Tremercier 74490 Saint

Tél : 04 50 35 80 04

Les Lundi, Mercredi et

Vendredi 8h – 12h et 14h – 18h

Brigade de Marignier

45, rue des Poiriers 74970 MARIGNIER

Tél : 04 50 89 57 20

Sous-Préfecture de Bonneville

(Associations, Cartes grises, Cartes d'identité et Passeports)

122, rue du Pont 74130 BONNEVILLE

Tél : 04 50 97 18 88

Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois

(Permis de conduire)

4, avenue de Genève

74164 SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS

Tél : 04 50 35 13 13



POMPIERS : 18

Soutien social

Pôle médico-social de Bonneville

5, rue Sainte Catherine – Tél : 04 50 97 21 74





Enfance

Crèche intercommunale "La Maison Bleue"

800, route du Chef-lieu 74250 FILLINGES – Tél : 09 66 88 83 56 – fillinges@creche-la-maison-bleue.fr

Assistantes maternelles agréées par le Département de Haute-Savoie :

Mme Charlotte DUDRAGNE (agrément 2 M) - 500, route de Findrol - tél. 04-50-39-71-42

Mme Amandine ROUX (agrément 3 M) - 67, chemin de la Sauffaz - tél. 06-13-04-04-05

Ecole maternelle intercommunale à Peillonex

M^{me} POITTE (directrice)

126 chemin de l'école 74250 PEILLONNEX – Tél. : 04 50 03 67 79 – ecole.peillo@wanadoo.fr

Ecole élémentaire de Marcellaz



M^{me} MARCHASSEAU (directrice)

5, place de la mairie 74250 MARCELLAZ – Tél. : 04 50 36 57 99 – ce.0740586k@ac-grenoble.fr

Communauté de Communes des Quatre Rivières

Services administratifs

28, chemin de la Ferme Sallet 74250 FILLINGES

Tél : 04 50 31 46 95



Déchetteries

À Fillinges (lieu-dit « Pont Jacob ») ou à Saint-Jeoire (447 Route des Moulins)

HORAIRES DECHETERIE (fermée les jours fériés)				
	ETE (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)		HIVER (du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI	fermée	13h30 à 19h00	fermée	13h30 à 17h00
MARDI	fermée	13h30 à 19h00	fermée	13h30 à 17h00
MERCREDI	fermée	13h30 à 19h00	fermée	13h30 à 17h00
JEUDI	fermée	13h30 à 19h00	fermée	fermée
VENDREDI	9h00 à 12h00	13h30 à 19h00	fermée	13h30 à 17h00
SAMEDI	9h00 à 12h30	13h30 à 19h00	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
DIMANCHE	fermée	fermée	fermée	fermée

Les pneumatiques ne sont acceptés que du 1/04 au 15/05 et du 1/11 au 15/12.

Pensez également :

✦ Au tri sélectif : des papiers, emballages recyclables, verres



dans les points d'apports volontaire situés en face de l'église

✦ Au compostage individuel des bio-déchets : pour recevoir votre composteur retirez un bon de participation au secrétariat ou sur le site Internet de la mairie



Lyonnaise des eaux

(adduction d'eau potable)

198 Allée de la Géode 74790 SAINT-JEOIRE

Urgences techniques (24h/24) : 0 977 401 134

Formalités administratives et facturation : 0 977 409 443



Syndicat des rocailles et de Bellecombe

(eaux usées)

160, grande rue 74930 REIGNIER-ESERY

Bureaux : 04 50 95 71 63

Dépannage : 06 77 04 19 50





Agenda ...

- ✎ *Dimanche 20 Septembre 2015 : Fête d'automne au cour du village animée par les associations de la Commune - Vide grenier, Repas, animations, ...*
- ✎ *Dimanche 20 Septembre 2015 : Rencontre interclubs aéromodélisme à Boisings organisée par Faucigny Air Models*
- ✎ *Vendredi 25 Septembre 2015 : Collecte de sang à Marcellaz*
- ✎ *Samedi 21 Novembre 2015 : Anniversaire de Musicolivres, bibliothèque de Marcellaz*
- ✎ *Dimanche 22 Novembre 2015 : Cross des bûches et Marche nordique organisés par Les Amis de l'École*
- ✎ *Dimanche 29 Novembre 2015 : Repas des Anciens de Marcellaz organisé par le CCAS*
- ✎ *Vendredi 4 Décembre 2015 : Téléthon*
- ✎ *Dimanche 6 Décembre 2015 : 1^{er} tour des élections régionales*
- ✎ *Vendredi 11 Décembre 2015 : Fête de Noël des Amis de l'École*
- ✎ *Vendredi 11 Décembre 2015 : Collecte de Sang à Contamine-Sur-Arve*
- ✎ *Dimanche 13 Décembre 2015 : 2^{ème} tour des élections régionales*
- ✎ *Dimanche 13 Décembre 2015 : Concert de l'association LADORELA*
- ✎ *Vendredi 18 Décembre 2015 : Concert de Noël organisé par Les Amis de l'École*
- ✎ *Vendredi 18 décembre 2015 : Soirée de Noël organisée par le Comité des fêtes*
- ✎ *Samedi 5 et Dimanche 6 mars 2016 : Rencontre publique aéromodélisme au gymnase de Saint-Jeoire organisée par Faucigny Air Models*
- ✎ *Samedi 25 juin 2016 : Kermesse de l'école organisée par Les Amis de l'École*



Le carnet 2014 de l'état civil

Naissances

Il y a eu vingt-et-une naissances en 2014 et notamment (1) :

- Le 7 avril 2014 est né **Nolan BAILLARD**
Fils de Damien BAILLARD et de Aurélie COTTET – 42, allée de la Crête
- Le 21 avril 2014 est née **Nayla GOSNIER**
Fille de Jean-Louis GOSNIER et de Sofia LAADAM – 690, route de la Verne
- Le 2 mai 2014 est née **Charlène DUMONT**
Fille de Laurent DUMONT et de Aurélie BOULANGER – 802, route de Peillonex
- Le 12 mai 2014 est née **Mélissa CONESA DEVERS**
Fille de Cédric CONESA et de Stéphanie DEVERS – 34, route des Gavillet
- Le 17 juin 2014 est née **Lina TROLIO**
Fille de Marc TROLIO et de Alexandra BAIRA – 653, route de Findrol
- Le 10 septembre 2014 est né **Benjamin THOMAS**
Fils de David THOMAS et de Louise GORRINGE – 212, route de Lossiège
- Le 8 octobre 2014 est née **Manon BARAT**
Fille de Michaël BARAT et de Claire BANCOD – 84, route du Quart d'Avoz
- Le 19 octobre 2014 est né **Sacha THIÉFINE**
Fils de Benoit THIÉFINE et de Ammanuelle de FOURNAS – 142, route de Perraz
- Le 22 novembre 2014 est née **Mila OLIVIER**
Fille de Arnaud OLIVIER et de Magali SALAT – 34, route des Gavillet
- Le 1^{er} décembre 2014 est née **Roxane MARRAS**
Fille de Eddy MARRAS et de Cindy GICQUEL – 34, route de Bonnaz
- Le 12 décembre 2014 est né **Martin SPAGNOL**
Fils de Pierre-Olivier SPAGNOL et de Stéphanie PONSERY – 42, allée de la Crête
- Le 24 décembre 2014 est né **Arthur BAYZELON**
Fils de Charles-Henri BAYZELON et Maeva CHARREYRE – 246, route des Chavannes



Mariages

Deux mariages ont été célébrés en 2014 et notamment (1) :

- Le 16 août 2014 se sont mariés **Marc TROLIO et Alexandra BAIRA**
qui habitent 653, route de Findrol



Décès

- Le 6 juin 2014 nous a quitté **Marcel PERILLAT**
décédé à LA TOUR, qui habitait 110, chemin des Champs Clavel
- Le 13 octobre 2014 nous a quitté **Solange GAVILLET** (née DECROUX)
décédée à LA TOUR, qui habitait 231, route de Bonneville
- Le 13 décembre 2014 nous a quitté **Jacqueline RIBLET** (née GUYOT)
décédée à CONTAMINE-SUR-ARVE, qui habitait 38, route des Perriers



(1) - Conformément à la loi, certaines familles n'ont pas souhaité que leur mariage ou la naissance de leur enfant soit publié(e)



*Ancienne ferme, classée bâtiment patrimonial,
transformée en petit collectif*

